1ère PARTIE

RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

SEQUENCE : TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

DUREE : 1 h 30

OBJECTIF SPECIFIQUE N° : A2
A la fin de la séquence, le stagiaire doit être capable de déterminer les dangers à partir de la signalisation réglementaire liée au transport des matières dangereuses au travers d'un exercice théorique.

JOUR :

HORAIRES :

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
Activité de découverte : Question : « Comment transporte-t-on les matières dangereuses ? »	10 min	- PC - Vidéoprojecteurs - Fiches SPG - CD documentations opérationnelles CMIC 63 - Diaporama « Etiquettes de dangers - Panneaux d'identification -	Signification et interprétation : • des pictogrammes • des codes dangers • autres signalisations (code NFPA, étiquetage de colis, bande orange …)	
Activité démonstrative : • Présentation des différents types de transport (routier, ferroviaire…) • Exposé sur la réglementation : Classes de dangers Signalisation des risques sur les transports de matières dangereuses par voies routières et ferroviaires Étiquetage des colis Code NFPA Documents de transport	50 min		Prise en compte des informations contenues dans les documents de transport	
Activité applicative : Exercice de traduction de différentes signalisations	30 min			

Référence : A2.1